

# ACCOMPAGNEMENT A LA V.A.E.

## Validation des Acquis de l'Expérience

### Contexte professionnel

La Validation des Acquis de l'Expérience permet de :

□ **Valoriser, reconnaître, fidéliser des salariés**, c'est un outil à part entière de la gestion des RH.

□ Concrétiser un projet de création d'entreprise, la VAE comme outil à sa réalisation.

□ **Faire reconnaître des compétences par le biais d'un diplôme**, accéder à de nouvelles fonctions, optimiser une candidature dans le cadre d'un recrutement.

### Public et conditions d'accès

#### Public :

- Chefs d'entreprise artisanale, conjoint collaborateur ou associé.
- Créateurs d'entreprise artisanale.
- Salariés, demandeurs d'emploi.

#### Prérequis :

Pour entreprendre une VAE, aucune condition d'âge, de nationalité, de statut ou de niveau de formation n'est imposée.

Le candidat doit justifier d'une expérience (salariée ou bénévole), en rapport avec la certification visée, et peut prétendre à la VAE ou la validation d'un bloc de compétence du diplôme visé et obtenir la recevabilité de son dossier (livret 1).

**Cet accompagnement est accessible selon les prérequis indiqués, aux personnes en situation de handicap.**

### Objectifs

La finalité de cet accompagnement est l'obtention du titre visé (CTM, BTM, BM, ADEA) (1). Ce titre doit être inscrit au RNCP (2).

**Les objectifs sont de vous permettre de :**

- Repérer dans votre expérience les situations les plus exploitables au regard des preuves de compétences demandées.
- Structurer et rédiger des preuves en adéquation avec celles demandées dans le dossier.
- Vous entraîner à présenter par écrit et par oral votre dossier devant le jury de validation.

(1) CTM : Certificat Technique des Métiers – BTM : Brevet Technique des Métiers – BM Brevet de Maîtrise – ADEA Adjoint(e) de Dirigeant(e) d'Entreprise Artisanale

(2) Répertoire National des Certifications professionnelles

### Contacts

Informations, possibilités de prise en charge et d'accompagnement :

#### REFERENTE VAE

Nathalie KAUFFMANN 03 89 46 89 10  
[nkauffmann@cm-alsace.fr](mailto:nkauffmann@cm-alsace.fr)

#### REFERENTE HANDICAP

Véronique LITTEL 03 88 19 79 17  
[vlittel@cm-alsace.fr](mailto:vlittel@cm-alsace.fr)

### Tarifs d'accompagnement

**Pour les titres du secteur des métiers de l'Artisanat**

**FORFAIT ACCOMPAGNEMENT  
15 HEURES PRIX TTC 2000 € :**

Entretien de positionnement  
Elaboration des livrets 1 & 2  
Préparation orale du jury  
Organisation du jury  
Accès gratuit au Centre de ressources  
Multimédias

**FORFAIT ORGANISATION DU JURY FINAL  
PRIX TTC 550 €**

### Lieu et date

 L'accompagnement peut s'effectuer à distance et/ou dans les locaux de la CMA (Colmar, Mulhouse, Schiltigheim).

*Locaux adaptés aux personnes en situation d'handicap.*

 Le calendrier d'Accompagnement est établi en fonction des disponibilités du bénéficiaire.

## Validation des Acquis de l'Expérience

### Durée de la formation – délai d'accès

Le délai moyen d'accès à l'accompagnement se situe entre 4 et 8 semaines selon les éléments de constitution du dossier de recevabilité.

La durée de l'accompagnement de 15 heures, réparties sur une période de 6 à 12 mois.

### Modalités d'évaluation

L'évaluation du bénéficiaire se fait tout au long de l'accompagnement à travers :

- l'entretien de positionnement.
- l'élaboration du parcours personnalisé VAE défini contractuellement.
- la validation progressive des étapes nécessaires à la présentation devant le jury par le biais d'échanges entre le bénéficiaire et l'accompagnatrice, consignés dans des fiches de travail et dans un dossier de suivi.

| Accompagnements menés à terme | Taux de satisfaction | Taux de réussite |
|-------------------------------|----------------------|------------------|
| 75%                           | 82%                  | 100%             |

## PROGRAMME

### Modules professionnels

- Identification du titre correspondant à l'expérience acquise,
- Analyse des activités et des expériences professionnelles et personnelles,
- Choix et description des pratiques professionnelles mobilisées en situation de travail,
- Recherche et justification des éléments de preuves.

### Modules généraux

- Méthodes :
  - structuration d'une réflexion sur la pratique professionnelle,
  - organisation de la présentation et d'un plan,
  - formalisation d'idées en vue d'une rédaction du dossier de preuves (aide à l'analyse de la pratique, des situations...)
- Communication :
  - clarification d'un argumentaire,
  - méthodes de justification de preuves,
  - rendre un témoignage intelligible.

### Méthodes pédagogiques

Accompagnement individualisé du bénéficiaire basé sur :

- Des entretiens en présentiel, distanciel et mixtes.
- La description du parcours professionnel selon les différents emplois occupés
- Les conseils pour l'analyse et l'exploitation de l'expérience
- Une lecture des travaux écrits et des conseils rédactionnels
- Une préparation à la prise de parole.

### Équipement technique

Moyens mis à disposition du bénéficiaire :

- Bureau d'entretien & espaces de travail.
- Parc informatique (pc, accès internet...).
- Centre de ressources multimédia.

### Intervenant(s)

L'accompagnatrice a une expérience de plusieurs années dans l'accompagnement individuel et bénéficie de formations continues régulières.

Conditions générales de vente :

